

# Comité Régional des Services de Transport

---

## COREST

## EST MOSELLAN

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

---

Réunion du 4 décembre 2024 - 18h00  
Hôtel de Ville - FORBACH

*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.*

*Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Est Mosellan sont accessibles en ligne sur le site Internet de la Région Grand Est : <http://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/>*

*La liste des participants au COREST est en annexe du présent relevé.*

**M. Alexandre CASSARO**, Conseiller Régional et Président du COREST Est Mosellan, souhaite la bienvenue aux participants, salue les élus, présente et remercie les intervenants (SNCF Voyageurs, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et les services de la Région).

## **1. Propos introductifs**

M. CASSARO rappelle que le dernier COREST Est Mosellan s'est tenu le 15 novembre 2023, à l'Hôtel de Ville de Forbach. Il présente l'ordre du jour et précise que des temps de questions-réponses sont prévus afin que chacun puisse s'exprimer, avec un objectif de fin de réunion vers 20h00 avant un moment convivial auquel sont invités tous les participants.

Il souligne que le COREST est un moment privilégié pour les échanges entre usagers du réseau TER avec la Région Grand Est et les services de la SNCF en charge de la réalisation des services de transport express régional et de la gestion des infrastructures ferroviaires et des gares.

M. CASSARO rappelle que la question des « Mobilités » est le 1er budget de la Région Grand Est, budget qui n'a jamais été aussi élevé, et qui est en augmentation. Ceci est également à mettre en lien avec l'important volet « Mobilités » du CPER présenté et adopté lors de la session plénière du Conseil régional le 17 octobre 2024.

La Région Grand Est est directement engagée dans son rôle d'Autorité Organisatrice du transport régional ferroviaire, mais s'investit également pour le vélo : par le soutien de projets de pistes cyclables et par la mise en place de stations de vélos en libre-service autour des gares. Cette nouveauté se concrétisera en 2025 afin de pouvoir proposer une solution pour les derniers kilomètres à vélo.

Enfin M. CASSARO a présenté deux exemples récents illustrant l'écoute des usagers par la Région Grand Est :

- Sur la ligne de cars Moselle Sarre (MS) : la ligne transporte des élèves du Lycée franco-allemand de Sarrebruck. La problématique identifiée en début d'année scolaire de répartition des élèves dans les cars a été prise en compte et la proposition adoptée du doublage des services concernés a permis de répondre aux besoins des familles.

- Identification d'un flux de transports vers le Luxembourg : phénomène plus nouveau après l'attrait transfrontalier de la Sarre, un attrait pour la mobilité de l'emploi vers le Luxembourg. L'offre favorise les déplacements en véhicules personnels vers le Grand-duché ou en train via Metz. Pour tester une autre réponse, une solution sera expérimentée à compter du 6 janvier 2025 avec la mise en service d'un car express régional entre Forbach et le Luxembourg (2 allers et 2 retours avec un temps de parcours de 1h20 à 1h45). La desserte sera réalisée par un car premium équipé de sièges confortables, de prises USB et du wifi à bord. Le coût du trajet sera de 10,50€ pour les détenteurs d'une carte Fluo. Les trajets seront mis au prix de 5€ par trajet les 2 premiers mois. Le trajet se fera par l'autoroute allemande.

## 2. Actualités de la Région Grand Est

*Rappel : pour une parfaite compréhension des éléments, la présentation de la réunion du 4 décembre 2024 ([disponible en téléchargement sur le site de la Région Grand Est](#) — Rubrique COREST) peut être consultée aux pages 6 à 14, pour ce point « Actualités de la Région Grand Est ».*

### **M. Jonathan NAAS, Directeur-adjoint du transport ferroviaire de voyageurs de la Région Grand Est** présente ensuite les **actualités régionales**.

Il rappelle les principales données du budget régional des mobilités tant sur son « fonctionnement » que sur son volet « investissements », ainsi que ceux du réseau ferroviaire régional. Sont également indiqués les chiffres-clés du réseau ferroviaire régional (nombre de circulations, d'usagers, kilomètres effectués). Il est précisé que l'offre ferroviaire du Grand Est, est l'addition des offres de la Région Occitanie et de celle de la Région Nouvelle Aquitaine.

M. NAAS fait ensuite mention des tarifications proposés à l'été 2024 à destination du public jeune, et notamment du *pass* régional GRENZENLOS, permettant une libre-circulation sur le réseau régional, ainsi que sur celui des Landers allemands voisins. Un succès commercial avec plus de 20 000 ventes réalisées (+8% par rapport à 2023).

Est présentée une des nouveautés 2025 à destination des usagers du transport ferroviaire, le système des vélos FLUO en location dans 52 gares régionale, dont 3 gares du périmètre du COREST.

M. NAAS évoque ensuite les modifications apportées par le contrat signé entre la Région Grand Est et SNCF Voyageurs, sur la période 2024-2033. La philosophie générale est de placer l'utilisateur au cœur du système, en apportant des aménagements importants comme un nouvel indicateur (la « conformité voyageurs ») qui intègre un calcul des retards à partir de 2 min 59, contre 5 min 59 auparavant. Il signale également que les pénalités dues par l'opérateur sont portées au maximum à 20M€ annuels, contre 2M€ auparavant.

M. NAAS présente les études préalables lancées dans le cadre du SERM Lorraine Luxembourg, qui concerne une partie du périmètre de ce COREST. Sont présentés les enjeux et objectifs de cette démarche, son calendrier d'avancement. M. NAAS rappelle la loi et ses principaux objectifs : offrir un service global de mobilités. Sur le volet ferroviaire, il s'agira de développer l'offre, améliorer la robustesse...

Parallèlement à ce travail l'étude de Mobilités autour de l'axe Thionville — Bouzonville — Creutzwald — Forbach est en cours de lancement suite à la sélection du bureau d'étude désigné pour la mener.

### **Echanges avec la salle (1), suite à la présentation Des deux premiers points de l'ordre du jour.**

*Remarque : les interventions et questions de la salle ont été prises de manière groupée, les éléments de réponse sont présentés dans un second temps.*

Intervention sur différents points :

- Remarque et demande de précisions sur l'offre expérimentale routière Forbach-Luxembourg
- Alerte sur l'isolement ferroviaire du Pays de Bitche
- Demande sur la possibilité de pouvoir avoir une tarification différenciée pour les enfants de moins de 12 ans afin que le voyage en train ait un tarif compétitif pour les familles.

- **Éléments de réponse de M. Alexandre CASSARO :** La réponse apportée par la Région sera une offre régionale en car premium au tarif approprié. Forbach se trouve à mi-distance de Saint-Avold et Sarreguemines et peut se révéler un point de départ plus pratique que Sarrebruck. Concernant la tarification, elle concerne une majorité de travailleurs frontaliers qui peuvent solliciter une participation de leur employeur. M. CASSARO précise que ces dessertes routières sont expérimentées en préfiguration de nouvelles offres de mobilité. L'utilisation de l'axe ferré, n'est pas faisable immédiatement notamment en raison de contraintes techniques à lever (périmètre SEVESO de la plateforme chimique, travaux lourds d'infrastructure, engorgement en gare de Thionville...). Dès lors que ces freins pourront être levés, il sera temps d'étudier la possibilité des dessertes ferroviaires. Les élus locaux et départementaux en sont demandeurs. Il convient par conséquent de tester des solutions alternatives aux véhicules personnels en attendant. Les statistiques indiquent que l'agglomération de Forbach pourrait compter jusqu'à 1000 véhicules reliant le Luxembourg.
- Concernant l'accessibilité du Pays de Bitche, M. CASSARO confirme que l'avenir du transport collectif sur cette partie du territoire fait partie des préoccupations de la Région Grand Est et de son Président. Et que la mise en place de solutions innovantes et adaptées y seront testées dès lors qu'elles seront disponibles et économiquement compatibles aux potentiels locaux.
- **Éléments de réponse de Jonathan NAAS (RGE) :** indique que la Région travaille sur un tarif spécifique aux groupes (y compris les familles) et permettra d'apporter une réponse tarifaire au travers d'un pass groupe week-end.

**M. CASSARO** conclut ce premier temps d'échanges, en remerciant les participants. Il propose de passer au troisième point de l'ordre du jour consacré à la vie des lignes du COREST et passe la parole aux représentants de la Région et de SNCF Voyageurs.

### **3. La vie des lignes TER du COREST Est Mosellan**

*Rappel : pour une parfaite compréhension des éléments, la présentation de la réunion du 4 décembre 2024 ([disponible en téléchargement sur le site de la Région Grand Est — Rubrique COREST](#)) peut être consultée aux pages 17 à 28, pour ce point « La vie des lignes TER du COREST Est Mosellan ».*

- **Pour la ligne L15 Metz-Forbach-Sarrebruck**

**Guillaume LETERME**, chargé de mission (Direction du Transport Ferroviaire de Voyageurs, Service Organisation de l'Offre Ferrée — RGE) présente les données de la ligne L15 empruntée de manière répartie par des usagers occasionnels bénéficiaires du tarif Fluo (31%), des abonnés de travail (31%), des abonnés scolaires et étudiants (27%). Sa fréquentation est en progression régulière comparément aux deux années précédentes.

**Roselyne HISTE-WOLFF**, directrice de lignes Lorraine (TER Grand Est - SNCF Voyageurs) présente la responsable Satisfactions Clients pour l'ensemble des lignes présentées lors de ce COREST : **Natacha FEISTHAUER** (Direction de lignes Portes d'Allemagne - TER Grand Est - SNCF Voyageurs).

**Mme HISTE-WOLFF** précise que la régularité des trains est mesurée à 2min59 et commente l'impact important des conditions météo exceptionnelles sur le graphique au mois de mai. Les quantités de pluie ont occasionné une fermeture de ligne le week-end de la Pentecôte. Elle salue par ailleurs la mobilisation locale qui a permis la prise en charge des voyageurs d'un TGV resté bloqué.

- **Pour la ligne L16 Metz-Béning-Sarreguemines**

**Guillaume LETERME** (RGE) évoque ensuite les données de la ligne L16, également empruntée de manière diverse avec en première place des abonnés de moins de 26 ans (34%). La fréquentation en 2024 est proche de celle de 2023 avec une progression au début de l'été.

**Roselyne HISTE-WOLFF** (SNCF Voyageurs) indique que le trajet global de cette ligne est plus important avec un taux de conformité moyen de 83% (janvier — août 2024). La ligne a également été impactée par les intempéries exceptionnelles de la Pentecôte avec une évolution positive du taux de conformité au fil des semaines.

**Echanges avec la salle (2), suite à la présentation  
du troisième point de l'ordre du jour.**

*Remarque : les interventions et questions de la salle ont été prises de manière groupée,  
les éléments de réponse sont présentés dans un second temps.*

Intervention sur différents points :

- Regret de ne voir comme nouvelles offres de mobilité que des solutions routières et cyclistes
  - Demande de précisions sur la date de circulation des Régiolis transfrontaliers France-Allemagne notamment sur les lignes de l'Est Mosellan
  - Demande d'un retour de desserte semi-directes pour l'ensemble des trains Metz-Sarreguemines
  - Demande à ce que le Pass Grenzenloss soit reconduit en 2025
- **Éléments de réponse de Jonathan NAAS (RGE) :** Les rames Régiolis France Allemagne mises en service circulent actuellement sur l'étoile de Strasbourg. Leur homologation n'est pas encore validée pour circuler en Allemagne et leur circulation dépend des centres de maintenance adaptés à ces matériels (actuellement Strasbourg, autres sites non définitivement affectés).
- **Éléments de réponse de Guillaume LETERME (RGE) :** L'adaptation de desserte de deux circulations (arrêts en gares de Peltre, Courcelles, Sanry et Rémilly pour 1 des 2) lors de la modification de la desserte de la ligne Metz-Sarreguemines n'a pu être retirée au SA 2025 en raison d'impossibilité de sillon disponible pour desservir les gares concernées sur l'autre ligne.

**M. CASSARO** conclut ce temps d'échanges, en remerciant les participants et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour consacré aux travaux sur les lignes du COREST.

#### **4. Travaux sur les lignes (2024-2025)**

*Rappel : pour une parfaite compréhension des éléments, la présentation de la réunion du 4 décembre 2024 ([disponible en téléchargement sur le site de la Région Grand Est](#) — Rubrique COREST) peut être consultée aux pages 30 à 34, pour ce point « Travaux sur les lignes (2024-2025) ».*

En l'absence excusée des représentants de la Direction Territoriale de SNCF Réseau, La présentation des éléments transmis relatifs aux travaux engagés sur l'année 2024 et ceux à engager sur l'année 2025 sur l'infrastructure ferroviaire (périmètre des lignes du COREST) est effectuée par **M. NAAS** (Région Grand Est).

Après le rappel des missions de SNCF Réseau et la présentation de quelques chiffres-clés, M. NAAS revient sur les événements marquants de l'année 2024, comme la poursuite des travaux de mise en place de l'ETCS sur l'axe Longuyon-Bâle et la poursuite du chantier pluriannuel de maintenance spécifique sur le complexe de Metz (Metz Sablon et Metz-Ville). Les travaux de ces chantiers ont pu avoir lieu de nuit, avec par voie de conséquence des impacts limités sur les circulations ferroviaires de voyageurs.

Pour 2025, on peut notamment retenir les remplacements de rails et de ballast sur différentes zones de l'axe Metz Rémilly — Bénestroff et Rémilly-Faulquemont ainsi que la poursuite de la maintenance spécifique engagée en 2024 (à Metz-Sablon et Metz Ville) et du chantier pluriannuel sur l'axe Longuyon-Bâle. Les impacts de ces travaux sont communiqués en amont avec les différentes entreprises ferroviaires afin d'organiser au mieux les circulations des trains.

M. NAAS conclut la présentation en évoquant le chantier de raccordement du futur atelier de maintenance de Montigny-lès-Metz, au réseau ferré national. Avec ses impacts sur les circulations, concentrés les nuits.

**Echanges avec la salle (3), suite à la présentation  
du quatrième point de l'ordre du jour.**

*Remarque : les interventions et questions de la salle ont été prises de manière groupée,  
les éléments de réponse sont présentés dans un second temps.*

Intervention de la salle sur différents points :

- Demande de précision sur la régionalisation envisagée d'une partie des infrastructures
- Interrogation sur les impacts des travaux de nuits sur la première desserte Forbach-Metz du matin (systématisation du remplacement par car ?)
  
- **Éléments de réponse de Jonathan NAAS (RGE) :** confirme que la Région travaille sur la reprise de la gestion de lignes de dessertes fine du territoire pour lesquelles elle finance déjà la majeure partie des travaux et sur lesquelles ne circulent que des trains régionaux (par exemple sur la ligne Béning — Sarreguemines). L'évolution du contexte législatif européen et national permettra à la Région de devenir gestionnaire d'infrastructure. L'objectif étant de pouvoir entreprendre les travaux nécessaires au rétablissement de leur performance. Le budget régénération correspondant est estimé entre 1,2 et 1,4 milliards d'euros.
  
- **Éléments de réponse de Natacha FEISTHAUER (SNCF Voyageurs) :** indique que comme cela avait pu être mis en place lors de précédentes phases de travaux en 2024, la substitution par car sera sollicitée pour 2025.

**M CASSARO** conclut ce nouveau temps d'échanges et passe au dernier point de l'ordre du jour, consacré aux travaux réalisés dans et aux abords des gares du secteur, et passe la parole aux représentants de SNCF Gares&Connexions.

## **5. Travaux dans les gares (2024-2025)**

*Rappel : pour une parfaite compréhension des éléments, la présentation de la réunion du 4 décembre 2024 ([disponible en téléchargement sur le site de la Région Grand Est](#) — Rubrique COREST) peut être consultée aux pages 36 à 41, pour ce point « Travaux dans les gares — Aménagements / intermodalités (2024-2025) ».*

**Claire MONJALET**, Directrice des gares Lorraine (SNCF Gares & Connexions) présente les réalisations 2024 dans les gares du territoire et les projets de l'année à venir. Un zoom est apporté sur les importantes avancées réalisées en gare de Metz, notamment sur la valorisation commerciale du hall des départs. Même réflexion concernant le remplacement des ascenseurs du Hall Départs et du Hall Arrivées. Rappel également des travaux de renouvellement des abris de quais en gare de Herry.

Pour 2025, des actions sont prévues : le renouvellement d'écrans d'information en gare de Forbach et la régénération de la vidéosurveillance en gares de Metz et Sarreguemines.

**Guillaume LETERME**, chargé de mission (RGE) présente enfin les projets de PEM émergents ou à l'étude pouvant être soutenus et accompagnés par la RGE, autour de gares du secteur (Béning, Hombourg-Haut, Herry, Faulquemont).

### **Echanges avec la salle (4), suite à la présentation du cinquième point de l'ordre du jour.**

*Remarque : les interventions et questions de la salle ont été prises de manière groupée, les éléments de réponse sont présentés dans un second temps.*

Intervention de la salle sur les aménagements attendus en gare de Béning et sur la hauteur des quais en voies C et D.

- **Éléments de réponse de Claire MONJALET (SNCF Gares & Connexions)** : précise que suite aux premières études d'aménagement ne permettant pas d'augmenter le nombre de places de stationnement, les démarches sont en cours afin de pouvoir procéder à la démolition de la halle de marchandise et de pouvoir proposer à la commune un nouveau scénario d'aménagement du stationnement et de l'intermodalité. Concernant les quais dont la hauteur est jugée basse, il n'est pas prévu de travaux dans les programmes à venir.

\*\*\*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. CASSARO remercie les participants cette réunion 2024 du COREST Est Mosellan, et les invite à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié offert par la Ville de Forbach.

## ANNEXE

### Liste des présents et excusés lors de la réunion du COREST Est Mosellan (04/12/2024)

**Présidence du COREST** : Alexandre CASSARO, Conseiller régional, Maire de Forbach,  
Président du COREST Est Mosellan

#### **Région Grand Est :**

Jonathan NAAS, Directeur-adjoint du transport ferroviaire de voyageurs, Direction du Transport  
Ferroviaire de Voyageurs

Guillaume LETERME, chargé de mission, Direction du Transport Ferroviaire de Voyageurs,  
Service Organisation de l'Offre Ferrée

Dominique LEBESSON, chargée de mission, Direction du Transport Ferroviaire de Voyageurs,  
Service Organisation de l'Offre Ferrée

Sylvie JACQUEMET, Cheffe du service transport, Maison de Région de Metz

#### **Elus et leurs représentants, CESER, AOM :**

Dominique LIMBACH, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines  
Confluences, conseiller municipal de Sarreguemines

Manuel MAYER, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Bernard HOELLINGER, conseiller technique Agglomération de Forbach

Mélanie DAHLEM, Direction Départementale des Territoires, DT Sarreguemines

#### **Associations, organisations syndicales, divers :**

Pierre SCHYDLOWSKI, Représentant du personnel, CFDT Cheminots

Claude BRAUER, Plateforme Mobilité Saar-Lor-Lux

Karl-Heinz HUPPERT, VCD Saarland

#### **Usagers:**

Antoine MOURER, Usager

Nassim MEDJAHDI, Usager

Jean UMBER, Usager

#### **SNCF Voyageurs :**

Roselyne HISTE-WOLFF, Directrice de lignes Lorraine, TER Grand Est, SNCF Voyageurs

Natacha FEISTHAUER, Responsable Satisfaction Clients — Direction de Ligne Portes  
d'Allemagne - TER Grand Est, SNCF Voyageurs

#### **SNCF Gares & Connexions :**

Claire MONJALET, Directrice des gares Lorraine - SNCF Gares & Connexions

## **EXCUSES**

Les représentants du Pôle Clients et Services de la Direction Territoriale Grand Est de SNCF Réseau

M. Michaël WEBER, Sénateur de la Moselle

M. Jean-Luc SACCANI, Conseiller Départemental de Moselle

M. Laurent KLEINHENTZ, Maire de Farébersviller

M. François GROSDIDIER, Maire de Metz, Président de l'Eurométropole de Metz et Conseiller Régional du Grand Est

Mme Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle et Conseillère Régionale du Grand Est

M. Cédric GOUTH, Vice-Président du Conseil Régional du Grand Est, Vice-Président de l'Eurométropole de Metz

M. Wassim KAMEL, Sous-Préfet de Sarreguemines

M. Marc ZINGRAFF, Maire de Sarreguemines, Conseiller Régional délégué à la Grande Région